



SAMC

SAVOIE AUTO MODEL CLUB

Association affiliée à la Fédération Française de Voitures Radiocommandées F.F.V.R.C

Licences et tarifs (Saison 2017)



<p>Licence Accompagnateur 17 €</p>	<p>Licence "Accompagnateur"</p>	<p>Licence Loisir 22 €</p>	<p>Licence "Loisir"</p>
<p>Cette licence est destinée aux personnes adhérentes à un club affilié FFVRC. Elle est obligatoire pour les ramasseurs, les mécaniciens et pour circuler dans la zone de course. Elle ne permet pas de piloter une voiture et/ou une moto radiocommandée</p>		<p>Cette licence est dédiée à une pratique loisir de la Voiture. Elle permet aussi de participer aux manifestations amicales, démonstrations et d'accéder aux zones de course</p>	
<p>Licence Ligue Adulte 39 €</p>	<p>Licence "Ligue adulte" (+16ans)</p>	<p>Licence Nationale Jeune 25 €</p>	<p>Licence "Nationale jeune" (-16ans)</p>
<p>Elle est dédiée aux pilotes qui souhaitent participer aux championnats de Ligue Open/Promotion. La licence Ligue est le premier niveau de compétition</p>		<p>Elle est dédiée aux jeunes pilotes de moins de 16 ans, elle leur permet de participer à tous les championnats fédéraux de tous niveaux, aux Grands Prix EFRA, et aux manifestations amicales</p>	
<p>Licence Nationale Adulte 56 €</p>	<p>Licence "Nationale adulte" (+16ans)</p>	<p>Licence Internationale 45 €</p>	<p>Licence Internationale</p>
<p>Elle est dédiée aux pilotes qui souhaitent participer aux championnats de France et aux compétitions nationales. La licence Nationale s'adresse au haut niveau de compétition (selon règlement, certaines compétitions se font sur sélection)</p>		<p>Elle est délivrée à toute personne possédant une licence FFVRC Nationale conformément aux règles EFRA (International drivers licences» §4.1.1 à §4.1.5). Seuls les pilotes possesseurs d'une licence internationale peuvent participer aux Championnats du Monde, d'Europe, Coupes d'Europe</p>	

Chaque type de licence est assorti d'une assurance couvrant le licencié dans la pratique de toutes les activités liées à la pratique de Véhicules Radio Commandés : elle comprend un volet Responsabilité Civile qui vise à indemniser les tiers victimes de dommages corporels ou matériels causés par un licencié, et un volet Individuelle Accident qui couvre les blessures subies par le licencié dans le cadre de la pratique d'une activité de Véhicules RC sur un lieu affilié.

Au moment de délivrer la licence, le club informera le licencié sur la possibilité qu'il a de souscrire (auprès de l'assureur fédéral) une assurance complémentaire dite IA+ pour un montant de 12€ annuel

La licence est dématérialisée, elle vous parviendra sur votre boîte mail, cependant si vous souhaitez recevoir une licence plastique, rajoutez **2€** au montant de votre licence.